

BULLETIN d'INSCRIPTION

DOSSARD :

NOM :
Prénom :
Sexe : M F

Date de naissance :
Catégorie :

Adresse : N°..... Rue :
Ville : Code Postal :
Téléphone :
E-mail :

Licencié : Non-Licencié :

Club ou Association :

N° de licence FFA ou autre :

Certificat médical : les athlètes non licenciés devront obligatoirement fournir un certificat médical de moins d'un an ou sa photocopie. Les licenciés devront remettre une photocopie de la licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la course à pied en compétition.

Inscription : 7 € (les inscriptions par courrier devront être accompagnées du règlement)

Date : Signature :

Coupon à renvoyer à :
MYOTTE DUQUET ANDRE
13 rue des acacias
57310 BOUSSE

Pour plus d'information :
Tél : 03.87.73.02.45
@ : myotte-duquet.andre@wanadoo.fr

6^e édition



Informations pratiques

Organisation

Course pédestre inscrite au calendrier CDCHS, organisée par l'association Courir à Bousse, avec le concours de la municipalité. Ravitaillement à mi-parcours et à l'arrivée.

Parcours

Le circuit vallonné de 10 km passe dans les rues du village de Bousse puis rejoint la forêt domaniale de Blettange pour une boucle en sous bois

Nota : en cas de mauvais temps, le parcours se fera sur route.

Inscription : 7 €

Accueil :

Retrait des dossards et inscriptions à partir de 8 h à la salle polyvalente G.Brassens.

Clôture des inscriptions une demi-heure avant le départ de la course. Pour des raisons pratiques d'organisation, nous encourageons les inscriptions par courrier.

L'organisation prendra en compte les inscriptions accompagnées :
- du paiement pour les licenciés et photocopie de la licence.
- du paiement et fourniture d'une copie d'un certificat médical de non contre indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an pour les non licenciés.

Douches et vestiaires dans le complexe sportif situé à proximité du départ. Lot offert au 200 premiers inscrits.

Remise des prix :

Elle aura lieu vers 11h45 à la salle G. Brassens

Récompenses :

- 3 premiers de la course Homme
- 3 premières de la course Femme
- le 1er de chaque catégorie (sénior, V1, V2, homme et senior, V1, V2 femme)
- le 1er Boussois et la 1ère Boussoise.

Les récompenses ne seront pas cumulables

Tirage au sort de cadeaux lors de la remise des prix.

2 bons d'achat de 75€ et 3 bons d'achat de 50€.

VIN D'HONNEUR à l'issue de la remise des prix.

la BOUSSOISE